

N° 4 - 2018

la lettre mensuelle

Adresse e.mail : mairie.la-chapelle-de-brain@wanadoo.fr
Site internet <http://www.lachapelledebrain.fr/>



Commune de La Chapelle-de-Brain

Horaires

MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
LA CHAPELLE

Lundi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Mardi 9h à 12h30 - 13h à 17h30
Mercredi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Jeudi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Vendredi 9h à 12h30 - 13h à 16h30
Tel : 02.99.70.20.03

MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
BRAIN-SUR-VILAINE

Mardi 9h30 à 12h30
Tel : 02.99.70.20.12

Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00
Boîte aux lettres Brain : 9h30
Boîte aux lettres La Chapelle : 10h00
Boulangerie Renac : 15H45
La Poste Langon : 16h00

Compte rendu réunion conseil municipal Vendredi 27 Avril 2018

Horaires d'ouverture de la Médiathèque de La Chapelle de Brain

Mercredi	14h30 - 18h00
Jeudi	16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
le Vendredi 25 Mai 2018
à 19h30**

Compte rendu réunion conseil municipal du Vendredi 27 avril 2018

Présents : M. JULAUD Dominique, Maire, Mmes : BÉRARD Michèle, DRION Lucette, HENRY Maryvonne, MM : CHEREL Victor, LIENARD Bruno, MAHE Pascal, MORISOT Yohann

Excusé(s) : POULAIN Yvonnick, CERISIER Bénédicte, BRIZAY Marie-Annick, GRIMAUD Marie-Paule, DEBRAY Pierre-Yves, LOLLIVIER André

A été nommé(e) secrétaire : BERARD Michèle

Alliance touristique Saint Just-Renac-La Chapelle-de-Brain -

Convention constitutive d'un groupement de commandes

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre les communes de Renac, Saint Just et La Chapelle-de-Brain. Cette convention a pour objet de créer un groupement de commandes entre les différentes parties désignées ci-dessus, régi par l'article 28 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, pour le choix d'un bureau d'études dans le cadre de l'alliance touristique entre les 3 communes.

Chaque membre adhère au groupement par délibération de son assemblée délibérante approuvant la présente convention. La commune de Renac est désignée coordonnatrice du groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide :

- d'adhérer au groupement de commande,
- d'accepter les termes de la convention constitutive de groupement, annexée à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- d'autoriser le coordonnateur à signer les avenants à la convention constitutive,
- d'autoriser le coordonnateur à signer les marchés à intervenir pour le compte de la commune.

Acquisition matériel informatique pour les services techniques

Présentation aux membres du Conseil Municipal le devis de la société APOGEA concernant l'acquisition de matériel informatique afin d'équiper les nouveaux services techniques. Ce devis comprend l'acquisition d'un ordinateur ainsi que d'une imprimante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de la société APOGEA pour l'équipement informatique des services techniques, à savoir un ordinateur et une imprimante pour un montant de 1 224 € H.T. y compris l'installation sur site et l'antivirus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cet achat.

Demande de subvention pour voyage scolaire - collège Le Cleu de Redon

Selon décision prise par le Conseil Municipal à la préparation du Budget primitif, la subvention communale s'élève à 20% du coût du voyage et plafonnée à 50 euros

Un séjour linguistique à Cardiff du 10 au 16 mars 2018 auquel a participé 1 élève de notre commune : LIVET Elisa.

Coût du voyage : 390 euros.

Soit $390 \times 20\% = 78 \text{ €}$

Un séjour linguistique à Gersthoffen du 13 au 23 mars 2018 auquel a participé 1 élève de notre commune : TROLARD Anaïs.

Coût du voyage : 325 euros.

Soit $325 \times 20\% = 65 \text{ €}$

La subvention communale est donc de 50 euros.

Madame CERISIER ne prend pas part au vote.

Un séjour linguistique en Espagne du 11 au 17 mars 2018 auquel ont participé 6 élèves de notre commune : ANSEMI Juanito, BANCHEREAU Nathan, CERISIER Enora, DAVAL Etane, FASQUEL Jade, HERVAULT Diban.

Coût du voyage : 400 euros.

Soit $400 \times 20\% = 80 \text{ €}$

La subvention communale est donc de 300 euros (6 X 50 euros).

Demande de subvention pour voyage scolaire - RPI Saint Melaine

Monsieur Morisot ne prend pas part au vote.

Demande de subvention du RPI Saint Melaine pour une classe de mer les 5 et 6 avril 2018 à laquelle ont participé 6 élèves de notre commune : BISSON Ethan, FONTAINE VILLERIO Pablo, GREYO Téo, HUSSON Célia, MORISOT Elouan, SAINT AIME Ilias.

Coût du voyage : 80 euros.

Selon décision prise par le Conseil Municipal à la préparation du Budget primitif, la subvention communale s'élève à 20% du coût du voyage et plafonnée à 50 euros :

Soit $80 \times 20\% = 16 \text{ €}$

La subvention communale est donc de 96 euros (6 X 16 euros). Elle sera prélevée au compte 6574 du budget de l'exercice en cours.

MAIRE DÉLÉGUÉ

Monsieur Yohann MORISOT, Maire Délégué, vous reçoit sur rendez-vous les soirs en semaine ou les samedis matins à la Mairie de Brain-sur-Vilaine.

Merci d'appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous au 02 99 70 20 03.

... INFORMATIONS DIVERSES...

RESERVATIONS SPECTACLES

« un ange passe » de Guillaume HAUBOIS et
« Chaunu Show : Emmanuel m'a tuer ! » de Chaunu

- Mairie de La Chapelle de Brain au 02 99 70 20 03
- M. JULAUD Dominique au 06 83 26 40 80
- Site internet <http://www.lachapelledebrain.fr/>
- Facebook médiathèque de La Chapelle de Brain
- Facebook La Chapelle de Brain

Le vendredi 11 mai 2018 à 20H30 :

« Un ange passe » de Guillaume Haubois au théâtre. Entrée 7€



- « Guillaume Haubois écrit, interprète et met lui-même en scène son spectacle. Autant vous dire qu'il se sent très seul !
- Heureusement, une galerie de personnages délirants sortent régulièrement de sa tête et prennent corps pour lui tenir compagnie.
- Chacun en profite pour livrer sa vision de la vie : de l'infirmière acariâtre au candide Sans-abri, en passant par le gigolo de service et... Bertrand !
- Leur point commun ? Ils disent ce qu'ils pensent, en toutes circonstances, sur le couple, la maladie, la vieillesse, la religion, les sex-toys...
- Dans le meilleur des cas, ils déclenchent l'hilarité ! Au pire, un ange passe...

Le mercredi 16 mai 2018 à 16h00 : Spectacle pour enfants à la Médiathèque

« Le Petit Cirque de A à Z » de la Compagnie Casus Délires -

Spectacle alphabétique et jeune public à la Médiathèque

« C'est l'effervescence au pays des lettres de l'alphabet !

Mais pour l'instant, c'est l'heure de la dernière répétition. Les lettres enchaînent les numéros jouant avec leurs formes, leurs sons et leurs combinaisons. Mais le H a disparu... alors que le Y, lui, aimerait bien faire partie de la troupe...

Plus d'infos sur le site www.casusdelires.com (<http://casusdelires.com/petit-cirque/>)



Le samedi 19 mai 2018 à 20H30 : « Chaunu Show : Emmanuel m'a tuer ! » de Chaunu à la Salle Espace Loisirs – Entrée 7€



Plus d'infos sur le site www.chaunu-show.fr
(<http://www.chaunu-show.fr/>)

« Emmanuel CHAUNU, dessinateur de presse et caricaturiste, (chaque jour dans le quotidien Ouest-France) croque l'actualité depuis 1986. Attiré depuis toujours par le métier de comédien, il soigne son dédoublement de personnalité dans un One Man Show unique et interactif. Alliant humour, politique et dessin en direct où l'improvisation est la règle ! A travers sa revue de presse politico-délirante, Chaunu revisite à sa manière l'actualité politique du moment et ses acteurs.

Chaunu, c'est aussi une vision particulière de son public. Les spectateurs apportent leur contribution à l'improvisation et sont invités à monter sur scène pour être croqués par le caricaturiste en direct.

Les samedi 26 et dimanche 27 mai 2018 :
Festival TouSENScène
organisé par la Fédé à la Salle Espace Loisirs.

Festival de théâtre amateur
avec des troupes de jeunes et la participation des écoles du RPI Saint Melaine.

FESTIVAL DE THÉÂTRE

TOUS EN SCÈNE

26-27 MAI 2018 • LA CHAPELLE-DE-BRAIN (35)
SALLE ESPACE LOISIRS

17H00 Ouverture

17H30 **SPECTACLES DES TROUPES** jeunes ados et jeunes adultes
Répertoire classique et contemporain. Discussion sortie de scène, entre troupes adultes et jeunes comédiens, sur les liens artistiques intergénérationnels.

21H00 **TOUTES LES CHOSES GÉNIALES**, spectacle professionnel par la compagnie 13/10^{ème} en Ut. Une pièce de Duncan Macmillan, mise en scène de Frédérique Mingant.
Entouré par le public, c'est une ode à la vie, à ses plaisirs, ses combats, ses déboires et ses surprises.

Infos

Pratiques

DU WEEK-END

TARIFS

Scène ouverte et écoles
entrée libre (au chapeau)

Spectacles

1 jour 4 € • 2 jours 7 € • gratuit -18 ans

RESTAURATION sur place possible →

FESTIVALTOUJOURS EN SCÈNE



FESTIVAL DE THÉÂTRE

TOUS EN SCÈNE

26-27 MAI 2018 • LA CHAPELLE-DE-BRAIN (35)
SALLE ESPACE LOISIRS

Dimanche 27 MAI

FESTIVALTOUJOURS EN SCÈNE

10H00 ATELIER THÉÂTRE animé par les troupes.

10H30 QUIZZ GÉANT ET JEU DE PISTE sur le site.

11H30 SCÈNE OUVERTE sur inscription.

02 99 72 17 46 - annemarie.louer@lafede.fr

14H00 / 17H30 **SPECTACLES DES TROUPES** jeunes ados et jeunes adultes. Répertoire classique et contemporain.
SPECTACLE DES ÉCOLES de La Chapelle-de-Brain, Renac, S'-Just.

ANIMATIONS
OUVERTES
À TOUS

fd La boutique

Samedi 26 et Dimanche 27 • GRATUIT

EXPOSITION Us et Costumes.
essais de **COSTUMES** de théâtre.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Epicerie

Lila

Se met au vert !

**- Forte augmentation
des produits BIO**

- Produits BIO en VRAC

- Poulet rôti BIO

le dimanche

- 500 Nouvelles références

**Rue Saint Melaine
35660 La CHAPELLE De Brain
Tel 02 99 91 25 31**